



Le 21 octobre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mouvements sociaux : non au blocage des territoires ruraux

Coop de France, syndicat national des entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires, réuni en Conseil d'administration ce jeudi 21 octobre, s'est longuement arrêté sur l'actualité.

Alerté par l'ensemble de ses entreprises adhérentes, Coop de France entend interpellier le Gouvernement sur les graves conséquences des mouvements sociaux et des grèves sur les activités agricoles et agroalimentaires.

Ports bloqués, fret ferroviaire désorganisé, fret routier en panne d'essence, les conséquences sont d'ores et déjà graves pour des pans entiers de l'économie française et plus encore pour les territoires ruraux et les coopératives qui les font vivre.

Le blocage de l'économie se profile alors qu'il y a consensus sur la nécessité de réformer le régime des retraites.

Coop de France appelle à un dialogue qui permette l'application d'une réforme, accompagnée d'une vraie politique d'emploi pour les seniors et d'une politique de formation qui favorise la mobilité des parcours professionnels.

Contact presse : yves.boulay@coopdefrance.coop

Tél : 01 44 17 57 70

Mobile : 06 30 42 74 43

Coop de France en bref :

Président : Philippe Mangin

Directeur Général : Yves Le Morvan

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 3 000 coopératives et 1 600 filiales
- 80 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 12 500 cuma
- 150 000 salariés directs
- $\frac{3}{4}$ des 600 000 agriculteurs détiennent du capital dans une ou plusieurs coopératives